

# DES ÉCOSYSTÈMES À PROTÉGER

## Les canaux sont-ils écologiquement utiles ?

Bien sûr ! Au début des années 1970, suite à la cessation de la navigation de commerce, le réseau des canaux bretons a failli disparaître. Cependant, très vite, on s'est aperçu que les canaux sont une fabuleuse réserve d'eau potable. Aujourd'hui, de nombreuses stations de pompage sont installées en bordure du canal et approvisionnent les riverains en eau. Le

## Pourquoi parle-t-on de "corridor" biologique ?

Les eaux et berges des canaux sont appelées ainsi car elles abritent de nombreuses espèces, qui se déplacent d'une zone à une autre selon leurs besoins : habitat, alimentation, reproduction. Tout corridor biologique doit être protégé afin de conserver une nature vivante et dynamique, preuve de la bonne santé du milieu. C'est ce à quoi travaillent les professionnels de l'environnement dans le cadre du programme européen Natura 2000.

Le maintien de la qualité de l'eau des canaux est donc un enjeu majeur tant pour les hommes que pour les espèces animales et végétales qui les peuplent.

## Mais quelles sont les principales espèces protégées ?

Il y a une grande diversité de **POISSONS** dans les canaux. Ils peuvent être présentés selon trois catégories : migrateurs, omnivores, carnassiers. La présence des espèces protégées est garante de l'équilibre biologique.

• Les migrateurs vivent alternativement en eau douce et dans l'eau salée des océans. Le **saumon atlantique**, l'**anguille**, l'**alose**, la **lamproie** et la **truite de mer** utilisent les rivières comme voie de communication pour rejoindre leurs zones de reproduction. Pour faciliter leur migration,



Le saumon atlantique

des passes à poissons et des rampes de reptation pour les anguilles ont été installées sur les canaux au niveau de certaines écluses.



L'anguille

• Les poissons blancs, omnivores ou herbivores, sont de ceux qui s'acclimatent bien aux conditions de vie des canaux. Une des espèces les plus communes est la **carpe**. Elle fouille dans la vase pour se nourrir de débris végétaux, de vers, de mollusques et de petits crustacés : il s'agit d'un poisson fouisseur.

• Les carnassiers tels que le **brochet**, la **perche** et le **sandre**, sont les espèces les plus courantes dans nos canaux. Ils s'attaquent aux petits poissons (brèmes, gardons, ablettes...) et aux poissons malades, malformés ou blessés. Le brochet, armé de 700 dents, est comparé à un requin d'eau douce ! Les zones de frayère des brochets et des sandres sont rigoureusement protégées.



Le brochet  
Il peut même dévorer ses congénères.

**Le saviez-vous ?**  
Le saumon est un poisson anadrome : il naît en eau douce et descend jusqu'à la mer où il reste pendant plusieurs années avant de retourner dans la rivière dans laquelle il est né pour frayer puis mourir. L'anguille réalise le cycle inverse en se reproduisant en mer, c'est un poisson catadrome. Saumon et anguille changent de couleur en fonction des eaux dans lesquelles ils évoluent.



Grand rhinolophe  
Son nez porte un appendice en forme de fer cheval.

Parmi les **MAMMIFÈRES**, deux espèces retiennent particulièrement l'attention des scientifiques et naturalistes.

La **loutre** et certaines espèces de chauve-souris dont le **grand rhinolophe** sont régulièrement observés par le Groupe Mammologique Breton.



La loutre  
Elle vit aussi bien dans l'eau que sur terre, fait sa tanière (appelée "catiche") entre les racines des arbres qui poussent le long des cours d'eau et marque son territoire en laissant sur les souches et les pierres des déjections que l'on appelle épreintes.



Le martin-pêcheur  
Pour pêcher, il se poste sur une branche, guette les poissons et plonge pour les attraper.

Les berges des canaux accueillent de nombreuses espèces d'**OISEAUX** comme la poule d'eau, le canard colvert, la bergeronnette des ruisseaux, le busard des roseaux, la marouette, le cormoran, la foulque ou encore le **héron cendré** et le **martin-pêcheur**. L'interdiction de chasser aux abords des canaux permet de manière indirecte la protection de ces espèces.



Le héron cendré  
Il peut vivre jusqu'à 25 ans.

" Dans la nature, chaque espèce a sa place et son rôle. Et chacune d'entre elles a besoin des autres pour vivre. Dans le dessin ci-dessous, si tu trouves qui mange qui, tu reconstitueras ce qu'on appelle la chaîne alimentaire. "

" Lorsque tu marches dans la neige ou sur le sable, tes pas laissent des traces que l'on peut suivre. Pour les animaux, c'est pareil. Voyons si tu es un bon pisteur et retrouve à qui appartient ces empreintes "



A - loutre

C - héron

B - ragondin



1

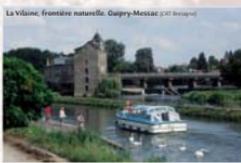


3



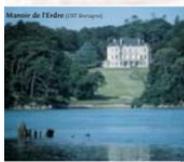
2

# LES CANAUX, HAUT LIEU DU TOURISME INTÉRIEUR



## Quelle image de la Bretagne intérieure découvre-t-on au fil des canaux ?

La Bretagne intérieure possède un patrimoine riche et varié que l'on peut découvrir et apprécier grâce au réseau des voies navigables bretonnes. Véritables infrastructures économiques qui ont aménagé le territoire, les canaux ont marqué de leur empreinte architecturale la Bretagne intérieure. Maisons éclésières, ponts, écluses, réservoirs d'eau sont à découvrir au cours de balades sur l'eau ou le long des canaux. Plusieurs structures chargées de l'aménagement des voies d'eau proposent des espaces pédagogiques, des expositions, des explications sur le fonctionnement des canaux et sur leur écosystème.



Le long des canaux, châteaux, manoirs, chapelles, abbayes, moulins sont autant de témoins des riches pages d'histoire de la Bretagne. Les forges, ardoiseries et barrages soulignent le dynamisme de l'activité industrielle. Le passage des écluses permet de découvrir des paysages multiples : landes, prairies, bois, marais, reliefs escarpés. Les villes traversées par les canaux sont l'occasion d'escalades appréciées. Certaines ont acquis un label, gage de la qualité de leurs animations culturelles : Villes d'Art et d'Histoire, Petites Cités de Caractère, Villes Historiques, Communes du Patrimoine Rural de Bretagne. Festivals, foires, musées, parcs botaniques, pardons... donnent un souffle nouveau à la vie locale.

### Le saviez-vous ?

Depuis 1969, le Parc Naturel Régional d'Armorique recouvre la partie finistérienne du canal de Nantes à Brest au niveau de l'Aulne maritime. Il assure la protection, la mise en valeur, la transmission des patrimoines naturels et culturels et participe au développement économique et social du territoire.



LA BRETAGNE DES CANAUX

# LES CANAUX AUJOURD'HUI

## Comment navigue-t-on aujourd'hui sur les canaux ?

Aujourd'hui, la navigation de plaisance prend le relais de la navigation commerciale. Dans les ports de Dinan (22), Nantes, Sucé-sur-Erdre, Nort-sur-Erdre (44), Messac, Redon (35), Glénac (56), Châteauneuf du Faou (29), des loueurs proposent des bateaux habitables et faciles à manœuvrer. Des compagnies proposent également des croisières découvertes, accompagnées de guides.



Escapade en bateau...

## Comment a-t-on adapté les canaux aux activités de loisirs ?

Afin d'accueillir au mieux les usagers des canaux, des aménagements ont été réalisés sur l'eau et au bord de l'eau. Les rivières et les plans d'eau sont équipés de bases de loisirs nautiques proposant de nombreuses activités : canoës, kayaks, aviron, pédalo... Pour la pratique du canoë et du kayak, certaines écluses sont équipées de glissières permettant le passage des embarcations. Enfin, la Bretagne intérieure dispose de zones de baignade et de plages artificielles.



Canoës et kayaks



Glissière à canoë aménagée sur le canal

### Le saviez-vous ?

"Ecales d'une rive à l'autre" est une démarche de qualité et de valorisation des sites remarquables au bord des voies d'eau en Bretagne. Les communes se sont engagées à sauvegarder leur patrimoine fluvial et à respecter des critères d'accueil du public. Ainsi, les visiteurs, qu'ils viennent par l'eau ou par la terre, sont assurés de trouver sur place un riche patrimoine architectural ou paysager, ainsi que de nombreuses possibilités de loisirs et de randonnées. Les communes des sites homologués sont regroupées en association.



Les chemins de halage entretenus, les maisons éclusières restaurées et voilà les randonneurs qui arpentent de plus en plus les abords des canaux. Les gestionnaires des voies d'eau (le SMATAH, l'ICIRMON, l'IAV ou les conseils généraux) ont donc adopté une politique d'aménagement et de valorisation à l'intention des randonneurs, mais aussi des plaisanciers avec la mise en place d'une signalétique, d'aires de pique-nique, de repos ou encore de pontons...



Aménagements réalisés sur les canaux : ponton en bois, halte nautique, aire pique-nique...



Maison du Canal de Pont-Miny et son gîte d'étape. Fégréac



Halte nautique



Les usagers des canaux (cyclo, marcheurs)



## Qui utilise le chemin de halage ?

Le chemin de halage est emprunté par les marcheurs, les cyclotouristes et les cavaliers. Certaines communes riveraines ont mis en place de nombreuses balades à thème et sentiers d'interprétation : "Le sentier des marins" à Saint-Martin-sur-Oust (56), "Au fil du courant, au fil du temps, l'âme d'une canal" de St Congard aux Forges (56) ou encore "Les boucles de l'Aulne" à vélo à Châteaulin (29).

Nos chemins de halage se font Voies Vertes : l'ensemble des chemins de halage des voies d'eau de Bretagne, inscrit dans le schéma régional et interdépartemental, permettra aux adeptes de la randonnée de découvrir notre région, de Roscoff à Nantes (Voie 1), de Saint Malo à Arzal (Voie 2), de Saint Brieuc à Lorient (Voie 8)...



Passes à poissons à l'écluse n°26 du Grand Barrage



Passes à anguilles à l'écluse n°48 du Châtelier

Les pêcheurs profitent eux aussi des rives. La pêche, autorisée toute l'année mais avec quelques restrictions durant la période de frai, bénéficie de nombreux aménagements : passes à anguilles, à poissons, parkings, postes de pêche adaptés pour les personnes à mobilité réduite.



Le canal accessible à tous. Poste de pêche adapté

## Quel avenir pour les canaux ?

Aventure humaine et socioéconomique, témoin vivant d'une des belles pages d'histoire de la Bretagne, notre patrimoine fluvial redevient un atout incontournable pour le développement de notre région à travers un tourisme plus riche, plus diversifié : celui de l'eau et du bord de l'eau. Nous sommes tous mobilisés aujourd'hui afin que sa préservation passe par sa vocation originelle : la navigation. D'écluse en écluse, au fil de l'eau ou le long des berges sur le chemin de halage, c'est avec vous que nos canaux retrouveront vie, animation et, surtout, avenir.

# LA BRETAGNE DES CANAUX

Chers visiteurs,

Soyez les bienvenus et partons ensemble à la découverte de la Bretagne des canaux !

Invention de la Renaissance, conception du siècle des Lumières, réalisation du siècle de l'Industrie, les canaux de Bretagne nous invitent à tous les voyages à travers l'espace et le temps. Mais déjà dans leur propre histoire, ils portaient les germes de leur futur.

Nous avons voulu, au fil de cette exposition, partager avec vous cette conviction intime que ce beau patrimoine a un avenir durable dans notre belle Bretagne.

Au fil du temps et des usages, les canaux ont laissé leur indélébile empreinte, toujours vivante, sur cette terre d'Armorique comme dans notre mémoire collective. A la fois élément d'aménagement de territoire avant l'heure, facteur d'attractivité de la Bretagne d'aujourd'hui, patrimoine fluvial avant tout, de bief en bief, d'écluse en écluse, de Saint-Malo à Arzal, de Nantes à Brest, de Pontivy à Lorient, la Bretagne des canaux et des rivières s'en va mêler ses murmures aux éclats des vagues de nos côtes... Les chemins de halage rejoignent alors les sentiers des douaniers pour la fusion entre Argoat et Armor...

Le Comité des Canaux Bretons et Voies Navigables de l'Ouest - 2007

Nos remerciements à :

- Laure Christien
- Emilie Jeanneau
- Nelly Landais
- Marie Moreau

Étudiantes en Master " Gestion des patrimoines architecturaux, artistiques et culturels " - UBO de Quimper

- Éric Vighetti, tuteur d'université et directeur de l'OT de Quimper

- Charly Bayou, responsable du Musée de la Batellerie de l'Ouest de Redon
- Institution d'Aménagement de la Vilaine
- Institution du Canal d'Ille-et-Rance Manche Océan Nord
- Syndicat Mixte d'Aménagement Touristique de l'Aulne et de l'Hyères

Avec la participation et le soutien de :



et de nos communes adhérentes



Comité des Canaux Bretons et Voies Navigables de l'Ouest  
6 rue de Lourmel 56300 PONTIVY  
02 97 25 38 24  
canaux.bretons@wanadoo.fr  
www.canaux-bretons.net

LA BRETAGNE DES CANAUX